

Nombre d'actions mises à la disposition du public : 583 334 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire, représentant 26,2% du capital après augmentation

Valeur nominale : 1 dinar

Prix d'émission des actions nouvelles : 6 Dinars, soit 1 Dinar de valeur nominale et 5 Dinars de prime d'émission

Montant de l'opération : 3 500 004 dinars

Période de souscription : Du 20 Février au 12 Mars 2013 inclus

Jouissance des actions : Les actions nouvelles porteront jouissance à partir du 1^{er} janvier 2012

Offre proposée : Les 583 334 actions offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme (OPF) seront réparties comme suit :

Catégories	Part d'allocation	Nombre d'actions allouées	Montant en DT
Catégorie A :			
Demandes réservées aux institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 111 166 actions	48%	280 000	1 680 000
Catégorie B :			
Demandes réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères, autres que les institutionnels sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 11 116 actions	48%	280 000	1 680 000
Catégorie C :			
Demandes réservées au personnel de AeTECH	4%	23 334	140 004
Total	100%	583 334	3 500 004

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

Pour les catégories B et C : Les demandes de souscription seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

Pour la catégorie A : Les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte/quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part de chaque institutionnel ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie A puis B puis C.

Contrat de liquidité : Portant sur 10 000 dinars et 25 000 actions pour une période de 12 mois à partir de la date d'introduction en Bourse des actions AeTECH.